

Rapport moral (année 2023/2024)

AG février 2025

Bonjour et merci à vous toutes et tous d'être là aujourd'hui pour cette assemblée générale, moment important pour notre association parce qu'il permet de réunir les administratrices et administrateurs bénévoles ainsi que les salariées de l'AD 78 avec les coopératives scolaires adhérents représentées ici par les mandataires et/ou certains enseignants des écoles.

L'AG vous permet de vous rencontrer et de nous rencontrer.

Nous avons besoin de vous, de vous écouter afin de toujours mieux vous aider et vous accompagner mais aussi pour nous faire remonter vos besoins. Ces besoins nous essayons de les prendre en compte et d'y répondre.

Nous avons aussi besoin de vous afin de nous faire mieux connaître et reconnaître auprès des enseignants de vos écoles, des écoles voisines de la vôtre ou des enseignants que vous pouvez connaître ou rencontrer.

Cette rencontre entre vous est une opportunité pour mieux vous informer sur les réalisations des classes ou écoles impliquées et engagées dans les actions ou les projets coopératifs de l'OCCE, pour témoigner de votre expérience, pour la partager et encore pour échanger.

D'autres écoles conçoivent des projets coopératifs spécifiques qu'elles présentent à l'AD78 assortie d'une demande de financement, dans le cadre de « l'aide à projets ». **Aujourd'hui**, ces écoles ou ces classes sont représentées et dévoileront à l'assemblée leur projet, en mettant l'accent sur la partie pédagogie coopérative et sur l'implication des élèves. Ce sont les membres présents et représentés qui valideront la demande et le montant à financer.

Cette rencontre avec votre association départementale est l'occasion d'apprendre à mieux connaître l'OCCE, son fonctionnement, son mode d'administration par des bénévoles (l'OCCE 78 est une association loi 1901), les valeurs de démocratie et de coopération qu'elle défend.

Les actions, les projets et les formations proposés, renouvelés ou nouveaux, émanent de ses valeurs.

L'OCCE apporte une aide et un accompagnement à la gestion comptable et à la résolution des problèmes administratifs grâce aux deux secrétaires de l'AD : Virginie Désiré et Nawal Arezki. Chaque école peut s'adresser à elles par téléphone tous les jours ouvrables ou lors de vos déplacements au siège.

Elles organisent des réunions de formation à l'utilisation de différents outils comptables, vous renseignent sur l'assurance de la coopérative de l'école, forment les mandataires et trésoriers en visio, ou en présentiel, mettent à votre disposition des tutoriels pour apprendre à utiliser AssoConnect, ComptaCoopWeb, etc... Elles gèrent également le prêt du matériel que l'AD78 met à votre disposition.

Les actions et les projets pédagogiques sont impulsés et suivis par Martine Chargé, Responsable pédagogique départementale, et par le groupe de bénévoles militants du Conseil d'Administration (Théâ, Folk'Yvelines, Parcours Science, Poésie, Radio Pili, et d'autres).

Martine propose et conduit des formations et mènent des animations pédagogiques, pour les directeurs, les enseignants des circonscriptions et des bassins, des équipes d'école.

Depuis le mois de juin 2024, l'OCCE 78 propose aux coopératives une solution de paiement en ligne, via la plateforme AssoConnect, qui permet aux parents de verser depuis chez eux, directement, leurs dons,

d'acheter les photos, de participer financièrement aux projets des classes de leurs enfants. De nombreuses écoles ont saisi cette opportunité et nous ont déjà fait part de leur grande satisfaction. Toutes les coop d'écoles qui choisiront d'utiliser la plateforme, d'ici la prochaine rentrée scolaire, peuvent en faire la demande auprès de l'Ad78.

Le projet pédagogique de radio scolaire Radio scolaire PILI (Par Ici Les Idées) poursuit son chemin. Vous pouvez retrouver les émissions réalisées par les différentes classes engagées sur le site Internet de l'OCCE78. L'AD a acheté et achètera des « mini studios » afin d'accueillir davantage de classe dans ce projet.

Nous avons continué de proposer une Aide à Projets ASH afin de contribuer à la création de malles sensorielles dans les écoles. Nous avons ainsi répondu à un grand besoin, étant donné le nombre de demandes que nous avons reçues. Nous poursuivrons cette aide.

Lors de l'AG 2024 nous proposons de développer de nouvelles idées pour l'avenir proche.

C'est ainsi que nous avons mis en œuvre dès le mois de septembre une formation « Faire Ecole Dehors » qui a rassemblé deux groupes de 25 enseignants chacun (lors des inscriptions) très motivés qui pour certains pratiquaient déjà cette forme scolaire. Ces 12 heures (2 x 6 heures) de formation ont permis aux PE présents de partager des connaissances et d'en acquérir de nouvelles et d'échanger sur leurs pratiques.

Au mois d'octobre se tenait une conférence sur cette thématique présentée et animée par Laura Nicolas (enseignante-rechercheuse à l'Université de Créteil).

Nous allons continuer à proposer des conférences. Une nouvelle est projetée (projet bien avancé) au mois d'octobre 2025 sur le thème de la pédagogie coopérative.

Martine poursuit la présentation du Kit « Porté Disparu ». Il s'agit dans ce projet de sensibiliser aux causes du déclin de la biodiversité. Le kit présente des Enquêtes coopératives pour faire comprendre la disparition des espèces et agir pour la préservation de la biodiversité. Martine organise des formations dans les classes afin d'aider les enseignants à s'approprier la démarche d'investigation en sciences et d'aider les élèves à la pratiquer.

Le projet Habiter l'école en Poésie (balades poétiques en pleine nature, accompagnées par un animateur Nature) se met en place depuis la rentrée 2024, doucement. Il se rôde !

Dans les enveloppes budgétaires consacrées à chaque projet ou action, nous avons augmenté la part de financement des transports qui sont de plus en plus chers.

De nouveaux collègues souhaitent rejoindre cette année encore notre Conseil d'Administration. Ils ont présenté leur candidature à l'occasion de cette Assemblée Générale.

Je voudrais rappeler pour conclure les missions de l'OCCE78 :

- *Accompagner les enseignants dans leurs pratiques professionnelles par des formations et des outils pédagogiques adaptés.*
- *Développer au sein des coopératives de véritables supports pour l'organisation et la gestion de projets artistiques, culturels et scientifiques en lien avec le socle commun.*
- *Mettre en évidence, par des pratiques coopératives, des valeurs et des repères communs pour mieux vivre ensemble dans une société basée sur le partage et l'équité : **afin de former des citoyens libres et conscients de leurs droits et de leurs devoirs.***

